

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE TAIZE-MAULAIS (accueil.mairie@plaineetvallees.fr)

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)

MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)

- AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00084459	Commune	PLAINE-ET-VALLEES
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	lundi 15 septembre 2025 à 09h17
Installation	UDI 000213 PAYS THOUARSAIS	par :	MÉLODIE MEON
Point de surveillance	0000000501 TAIZE MAULAIS - CENTRE BOURG	Type visite :	D2
		Type d'eau :	

Type de l'analyse : D2PCN

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17)

1701

Code SISE de l'analyse : 00084460

Référence laboratoire : 25091207592901

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,013 mg/L	2	1	
Nickel	1,0 µg/L	20		
Plomb	2,3 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00084459)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Teneur en chlore libre faible.

Signé à Niort le 2 octobre 2025

Pour le Directeur Général, la Directrice Déléguée,
Direction Santé Environnement et Politique Une Seule
Santé

